



## Compte-rendu du collectif d'animation du 8 décembre 2018

### 19h30-22h

Présent-es : Patricia, Axel, Mathilde P, Ricardo, Julie, Florine, Tristan, Nicolas C.

Sommaire :

### Table des matières

|   |   |
|---|---|
| 1)Financement par le club de la participation aux rencontres amicales ..... | 1 |
| 2)Les cordes, point d'information .....                                     | 2 |
| 3)Le programme des sorties.....   | 2 |
| 4)Proposition d'une séance porte ouverte .....                              | 3 |
| 5)Le « Ladoum' contest ».....   | 3 |
| 6)Le règlement intérieur : groupe de travail ? .....                        | 4 |
| 7)La prochaine AG est fixée au jeudi 14 février. ....                       | 4 |
| 8)L'événement Handgrimpe, .....   | 4 |
| 9)La place et la pratique des adhérents mineurs .....                       | 4 |
| 10)La communication à l'intérieur du club .....                             | 5 |
| 11)Les formations fédérales FSGT (point d'information).....                 | 5 |
| 12)Les référents, et le problème du créneau du mercredi 1ère partie .....   | 6 |

### 1) Financement par le club de la participation aux rencontres amicales

Il s'agissait d'une demande formulée lors du dernier CA pour les rencontres amicales enfants.

Patricia rappelle que les licences des enfants sont subventionnées par le club, car dans le cadre d'une inscription parent-enfant, on ne fait payer que 10 euros le 1<sup>er</sup> enfant.

Néanmoins, le financement des quelques rencontres amicales qui ne seraient pas gratuites est considéré comme un encouragement du club à participer à ces événements, qui sont importants pour la motivation et pour la rencontre avec les autres clubs. De plus, un classement par club est souvent établi. Tristan suggère



d'étendre cette participation aux rencontres amicales adultes qui seraient payantes – même s'il n'y en a pas cette année d'annoncée, il est possible qu'il y en ait.

- Il est acté que le club finance la participation de tous les adhérents aux rencontres amicales FSGT, à hauteur de 5 euros maximum par évènement. (7 voix pour, 1 « ne prend pas part au vote »).

## 2) Les cordes, point d'information

De nouvelles cordes pour le grand mur ont été livrées, 21 oranges et 21 bleues. 19 Escalade considère que 21 cordes en circulation c'est bien, et qu'il faut mettre de côté les 21 autres pour l'an prochain. Cimes 19 n'est pas d'accord et fera ce qu'il faut pour qu'on est 28 grandes cordes en circulation.

- François et Déborah vont relancer Philippe Rey (directeur du gymnase) et 19 Escalade sur le sujet

**Attention, les cordes neuves sont plus glissantes. Il faut que les débutant-es soient plus vigilant-es.**

- Axel fait un mail au club sur le sujet.

## 3) Le programme des sorties

Un groupe de travail sur le sorties s'est réuni hier soir pour proposer un programme sur tout 2019. Ils et elles étaient une dizaine !

Un cycle initiation falaise (voies d'une longueur) est proposé pour la première fois, sur février mars, avec sortie le 30-31 mars à Hauteroche (hébergement à Alise Sainte-Reine).

Un cycle initiation grandes voies est en préparation, sur mars avril, avec une sortie d'une journée au Viaduc des Fauvettes et une sortie de trois jours le weekend du 20-22 avril.

- le groupe formation grandes voies doit annoncer rapidement les dates et ouvrir les inscriptions, après avoir décidé du lieu de la sortie finale (hébergement à réserver ? Camping?).

Voici, à titre indicatif, les idées de sorties pour 2019 :

**Les sorties plus ou moins définitives pour 2019 (avec un code couleur purement subjectif) :**

- Calanques, du 30/12 au 6/1, organisateur Axel



- **Vigneaux**, du 2 au 9/3, organisateur Lionel
- **Andelys**, le 16 ou 17/3, dans le cadre du cycle "initiation à la couenne"
- **Bourgogne**, du 30 au 31/3, dans le cadre du cycle "initiation à la couenne"
- un weekend ski de rando pour les autonomes en avril, organisateur Lionel
- un weekend à Orpierre ou aux Dentelles (?), du 20 au 22 avril, dans le cadre du cycle "initiation à la GV"
- **Oublèze/Drôme**, du 20 au 22 avril, organisateur Nicolas
- **Thaurac**, du 27/4 au 1/5, organisateur ??
- **Gorges du Tarn et de la Jonte**, du 4 au 12 mai, organisateur Gérard, sortie mixte C19/Roc14 (?)
- **Verdon**, du 8 au 16/6, organisateur Tristan
  - les dates ont changé par rapport à hier soir, j'ai une indispo le 29/5 et ne donc pas l'organiser cette semaine
  - Du coup, la semaine du 30 mai est libre, on pourrait faire un long weekend (du 30/5 au 2/6) à Céüse ou Beaume-les-Dames par ex, débutant si possible
- **Caroux**, sortie initiation au terrain d'aventure, weekend du 5-6 octobre ou du 12-13 octobre, organisateurs Volker et Carène, sortie mixte C19/V12
- **Calanques ou Toulon**, 3 ou 4 jours autour du weekend du 1er novembre, organisateur ??
- **El Chorro**, du 9 au 17/11, Carène

**NB** : Il n'est pas nécessaire d'avoir un brevet d'initiateur SNE pour organiser une sortie, néanmoins, ces formations sont intéressantes, et il n'est plus exigé d'avoir suivi la formation SAE avant. Avis aux amateurs et amatrices. La prochaine formation SNE, organisée par Jean-Marc Dussort, aura lieu le weekend du 25-26 mai. (Tristan et Nico C seraient intéressés).

#### 4) Proposition d'une séance porte ouverte

Par Ricardo, dans le but notamment de faire découvrir notre activité aux usagers du stade et aux gens du quartier. Cela pourrait être organisé en mai ou juin. Avec des cartes initiative populaire à prix libre (par exemple).

Cette proposition entraîne une nouvelle discussion sur la gestion des inscriptions : ne faudrait-il pas trouver un système pour accueillir d'avantages les habitant-es du XIXe et d'Aubervilliers et Pantin ? En réservant quelques places au Forum des Associations ? **La réflexion est ouverte.**

Néanmoins, proposer de faire découvrir notre activité, notamment aux autres usagers du stade, n'implique pas nécessairement d'avoir des places à leur proposer.

#### 5) Le « Ladoum' contest »

Une compétition amicale a été organisée à Ladoumègue en 2017 juste après les nouvelles ouvertures de voies en février. En principe, il était question que 19 Escalade et Cimes 19 l'organisent à tour de rôle.



**Qui voudrait organiser un événement de ce type cette année ?** Idéalement cela serait le samedi 9 mars. On pourrait, ou pas, l'intégrer au Challenge FSGT Île-de-France. François M a organisé l'événement en 2017 et peut donner des tuyaux. Il s'agit d'une organisation assez légère, et le tableur de calcul des points sera fourni (chaque voie vaut 1000 points divisés par le nombre de personnes l'ayant réussie).

→ Florine relance le club sur le sujet via le forum si pas de volontaires sous huitaine.

## 6) Le règlement intérieur : groupe de travail ?

Il s'agit d'une exigence juridique récente de la part des sociétés d'assurance. Alexandre D avait parlé de s'en occuper. Il faudrait qu'il constitue un petit groupe de travail pour proposer un texte avant notre AG de février. Le travail commencera par une collecte des règlements intérieurs de deux ou trois clubs, pour s'en inspirer et l'adapter à nos spécificités.

→ Patricia relance Alex.

## 7) La prochaine AG est fixée au jeudi 14 février.

La date du 13 avait été proposée par le bureau, mais il y a plusieurs activités au club ce soir-là : séance du cycle autonomie falaise et séance du projet Tandou).

→ Axel réserve la salle de la Pagode à Ladoumègue.

## 8) L'événement Handigrimpe

Organisé par l'Echappée en partenariat avec Cimes 19, aura lieu **samedi 15 au matin**. Il vise à promouvoir la pratique de l'escalade pour les personnes en situation de handicap, et à faire réfléchir les grimpeurs valides aux questions de handicap. Événement gratuit pour tout le monde. Les cartes initiative populaire des participant-es extérieurs sont financées par le club.

## 9) La place et la pratique des adhérents mineurs

La question a été posée la dernière fois, d'autoriser ou non des mineurs de moins de 16 ans à grimper sans leurs parents au club. Actuellement, les mineurs de plus de 16 ans ont le droit de s'inscrire seuls, ceux de moins de 16 ans doivent s'inscrire avec leur parent ou un adulte responsable. Cependant, il existe des cas où le parent arrête l'escalade, ou est moins disponible que son enfant pour grimper.

Florine s'est renseignée pour voir s'il existait des contraintes juridiques à ce sujet. Il apparaît que les contraintes sont de deux ordres :



- a) **comme pour les adultes, il faut que les consignes de sécurité et un règlement intérieur soient affichés dans le club ;**
- b) **Il faut que les parents signent une autorisation de pratiquer et une décharge : s'ils souhaitent que leur enfant grimpe sans eux, ils doivent décharger le club de toute responsabilité en cas d'accident.**

→ Un bulletin d'inscription pour les mineurs va être distribué aux familles

Une décharge de responsabilité **sera à signer pour les parents de mineurs de 13 à 17 ans s'ils souhaitent que leur enfant grimpe sans eux.** Pour les quelques adhérents de moins de 13 ans autonomes, les parents pourront désigner des adultes responsables (parents d'autres enfants ou non) à qui ils confient leurs enfants.

→ Florine finalise les documents à faire remplir par les parents à partir de la version amendée par Alexandre.

## 10) La communication à l'intérieur du club

Les fonctions des canaux de communication ne sont pas toujours claires et seraient à expliciter et discuter. Par exemple, le forum a-t-il vocation à discuter entre adhérents, ou à diffuser des informations ? Le site permet de réunir toutes les nouvelles, mais les adhérents ne reçoivent pas de mail pour les nouveaux articles. Une demande émerge de restaurer la pratique de newsletter, hebdomadaire ou bimestrielle.

→ Tristan accepte de s'en charger. Il s'inscrira ou inscrira une adresse ad hoc (à créer) aux lettres de diffusion FSGT (« montagne » et « clubs-idf ») pour synthétiser et rediffuser vers les adhérents les informations pertinentes. À l'interne, les adhérents qui ont un message non urgent à faire passer pourraient aussi écrire à l'adresse type « communication@cimes19... » pour que leur message soit diffusé avec la prochaine lettre.

Patricia rappelle que la liste de diffusion google (« mailing-list Cimes 19 ») ne regroupe pas l'intégralité des adhérents, car les gens peuvent s'en désinscrire ou refuser d'être ajouté. Tous les adhérents ont un compte sur le forum du site en revanche.

## 11) Les formations fédérales FSGT (point d'information)

Le club finance la formation des adhérents qui s'investissent pour le club, dans l'initiation, l'animation et l'organisation de sorties, et qui s'engagent à poursuivre leur engagement.

Des formations SAE sont organisées :

→ 25-27 janvier à Paris ;



- 26 janvier et 16 février à Bobigny ( ? lieu à confirmer) ;
- 16 et 23 mars à Nanterre.

Plusieurs adhérents, notamment de la section famille, ont déjà manifesté leur intérêt.

La prochaine formation SNE se tiendra sur un weekend,

- **Les 25 et 26 mai en falaise.** Le brevet SAE n'est plus obligatoire pour s'inscrire. Les prérequis insistent davantage sur l'expérience en falaise. L'organisateur a précisé qu'il souhaite limiter les inscriptions à deux personnes par club (pour favoriser les échanges).

### Toutes les informations ici :

<https://fsgt.claroline.com/workspaces/11/open/tool/home#/tab/934c2bf2-b6c2-11e8-b44d-0cc47a960f96>

Vous serez avertis par mail de l'ouverture des inscriptions. L'inscription à une formation nécessite de consulter le club en expliquant vos motivations. C'est le club qui validera l'inscription.

## 12) Les référents, et le problème du créneau du mercredi 1ère partie

Ce point a été en fait un peu oublié et traité en sortant entre deux portes, dans les courants d'air. **Il arrive souvent que les référents de s'inscrivent pas dans le calendrier**, alors qu'ils et elles viennent pourtant. Il faut rappeler qu'on n'est pas obligé de s'inscrire pour la totalité du créneau. Par exemple, le mercredi, on peut s'inscrire pour 18h30-20h, ou même simplement 19h-20h. Si quelqu'un arrive plus tôt, tant mieux, mais au moins les gens qui regardent le calendrier sauront qu'à partir de telle heure, ils sont sûrs que le créneau sera ouvert.

Rédaction : Florine